



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Mercredi 31 janvier 2024

Un rendez-vous manqué ? La mission d'inspection interministérielle sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France

Le mardi 23 janvier 2024, les associations et collectifs de personnes adoptées ont été invités par la présidente du Conseil National de l'Adoption (CNA), Madame Monique Limon, à la présentation du rapport de la mission d'inspection interministérielle sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France.

À notre arrivée nous n'avons pu que déplorer l'absence de publication du rapport et de ses auteurs dont la présence avait pourtant été annoncée. La réunion s'est limitée à la lecture des 28 recommandations par la présidente du CNA. Or, ces dernières ne répondent qu'en partie à l'énoncé de la mission d'inspection qui était « d'identifier les pratiques illicites qui ont eu lieu par le passé pour éviter qu'elles ne se reproduisent et, d'autre part, d'apporter une réponse aux demandes des adoptés et de la société civile ». Seul un tiers de ces recommandations concerne les adoptions passées, soit des dizaines de milliers de personnes, alors que les deux tiers s'attachent au futur de l'adoption. Or, la France a recensé 176 personnes adoptées à l'international en 2023. Un chiffre en baisse constante depuis 2005. Aussi, est-ce bien raisonnable et pertinent d'axer des solutions uniquement pour l'avenir ?

Par ailleurs, nous considérons que ces recommandations ne sont pas à la hauteur des enjeux et des préjudices vécus par les victimes et leurs familles. Ces manquements attestent d'un défaut de considération de la part de l'État français au regard de la gravité du sujet. En conséquence, cette réunion a suscité indignation et incompréhension auprès des personnes adoptées, principales concernées.

Nous, collectif des (13) organisations de personnes adoptées et de personnalités publiques, demandons expressément que le rapport soit rendu public sans délai et souhaitons que l'ensemble des collectifs et des associations soit reçu par les trois ministères impliqués dans l'adoption internationale : le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de la Justice et le ministère chargé de l'Enfance et cela afin d'entamer dès à présent des échanges concrets autour des problématiques liées aux pratiques illégales dans l'adoption internationale.



Signataires par ordre alphabétique :

- Association Adoptecoute
- Association Des Racines Naissent des Ailes
- Association Illégale Adoption Monde
- Association Racines Coréennes
- Association Racines russes
- Association RAIF - Réseau adopté.es à l'international en France
- Association Voix d'adoptés
- Black Adoptees Identities
- Collectif des adoptés d'Haiti en France – Wozonou
- Collectif des adoptés du Rwanda
- Collectif des adoptés du Sri Lanka – Aide à la recherche des origines - Info Fraude :
- Collectif des adoptés français du Mali (Collectif AFM)
- Collectif à l'intersection de l'adoption

Soutenus par :

Carmen Maria Vega, artiste pluridisciplinaire, adoptée du Guatemala
 Maylis Dartigue, Auteure, réalisatrice, adoptée de Sri Lanka
 Louise Heem, actrice et réalisatrice d'un documentaire sur l'adoption